



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Union Départementale CFDT d'Indre et Loire

«La Camusière» 18 rue de l'oiselet 37550 Saint Avertin

Tél: 02 47 36 58 58 Fax: 02 47 36 58 51

Email: indre-loire@centre.cfdt.fr

Tours le 26 avril 2018

Communiqué de Presse

Objet : liaison entre les gares de Tours et de St-Pierre des Corps

Navettes, Compte-rendu des rencontres avec les parlementaires.

Suite à nos courriers du 5 février 2018 adressés au Députés, Sénateurs, Président de la Métropole et Maire de Tours, afin de présenter notre projet d'infrastructures pour une relation rapide entre les gares de Tours et de St-Pierre des Corps et notamment la version Sud ;

l'UD CFDT a été respectivement **reçue par Philippe CHALUMEAU** en date du 2 mars 2018 (UD représentée par Guy SIONNEAU et Daniel BERNARD). Voir le compte-rendu dans notre communiqué du 4 mars 2018.

Le 13 avril 2018, la CFDT représentée par Daniel BERNARD et Jean-Paul CARLAT ont représenté l'UD-CFDT-37 lors de la **rencontre avec Serge BABARY**. De cet entretien il ressort que le projet de la CFDT ;

- intéresse au premier plan le sénateur qui partage l'analyse de la CFDT sur la nécessité d'une relation rapide, lisible, identifiable.
- économique d'espace, les terrains appartenant actuellement au domaine ferroviaire sur la totalité du tracés, donc pas d'expropriation, pas de déplacements de réseaux (Eau, gaz, etc..). Il emprunte sur une moitié du tracés une ligne existante non-utilisée.
- Nécessite peu d'investissements couteux (élargissement du pont Jolivet, passage sous l'autoroute, pont de 25 m au dessus des 4 voies ferrées.
- Permet une arrivée à St-Pierre au niveau du sous-terrain actuel (côté Sernam)
- est réalisable rapidement
- enfin il est peu onéreux (15 à 20 millions d'€)

Il a été admis lors de cet entretien que ce projet de desserte, ne s'oppose pas à un projet de Tram pour desservir St-Pierre des Corps à une échéance plus lointaine (2030 ?) étant entendu que la mise en service de la ligne 2 est prévue pour 2025. Il convient donc de dissocier les 2 projets.

Le tracé final de la ligne 2 devrait rapidement être dévoilé (avant l'été) et c'est à ce moment que pourrait être également annoncé un projet de ligne 3 et dans ce cas profiter de cette annonce pour inclure le projet de navettes dans le schéma global.

Le sénateur connaissait déjà l'essentiel du projet (version original) qui lui avait été présentée en tant que Maire de Tours en 2015, nous avons donc insisté sur l'évolution du dossier.

Nous avons fait valoir les bénéfices des nouvelles dispositions législatives contenues dans le décret du 10 novembre 2017 qui permet dans son article 1 consacré au « transfert de propriété du domaine public ferroviaire » que la personne publique qui demande le transfert de propriété...transmet au Ministre chargé des transports et aux établissements publics un dossier précisant la demande.

En conclusion, le Sénateur s'est engagé à aborder de nouveau ce sujet avec le Président de la Métropole, mais aussi avec les autres élus députés et Sénateurs d'Indre et Loire en vue de présenter une demande commune auprès de la Ministre en charge des Transports.

Le 16 avril 2018, **rencontre avec Sophie AUCONIE** Députée D'Indre et Loire, l'UD était représentée par Daniel Bernard (Guy SIONNEAU et Jean-Paul CARLAT indisponibles).

La Députée partage la nécessité d'une relation rapide entre les 2 gares pour l'intérêt économique, touristique et l'attractivité du territoire et l'image de la Métropole.

Elle considère que l'échéance de la réalisation d'une desserte par Tram de St-Pierre, reste à ce jour inconnue et incertaine, à la fois dans l'annonce comme dans le tracés.

Après la présentation du projet (version original et version Sud) et les explications sur les besoins d'infrastructures à réaliser, j'ai rappelé tout l'intérêt de ce projet dans son volet financier garant d'espace et de rapidité de réalisation. Auconie soulève le coût de construction du pont ?

Tout comme nous l'avons indiqué à Philippe CHALUMEAU et à Serge BABARY, nous nous sommes appuyés sur le décret du 10 novembre 2017 et sur la nécessité de coordonner les interventions en vue de porter une démarche commune auprès de la Ministre.

En conclusion ; La Députée indique qu'elle fera le point sur ce dossier avec les autres parlementaires d'Indre et Loire pour que ce projet soit porté par l'un ou l'une d'entre eux au nom de l'ensemble des élus Députés et Sénateurs.

AG du 19 avril 2018 de l'ADTT (Association pour le Développement des Transports collectifs en Touraine). Une cinquantaine de participants présents.

La CFDT était invité à participer à cette AG (représentée par Daniel BERNARD) consacrée à la présentation des propositions de l'ADTT de la ligne 2 du Tram, mais aussi du projet d'une ligne 3 desservant la gare de St-Pierre des Corps, débat également sur les « petites lignes » (ou lignes du quotidien), notamment Tours/Loches et Tours/Chinon.

Débat animé sur le tracés de la ligne 2 par le boulevard Béranger ou par le Boulevard Jean Royer, la prolongation de la ligne 2 jusqu'au périphérique sud de Chambray et le passage éventuel dans « les Fontaines ».

Débat également animé sur une ligne 3 de TRAM desservant St-Pierre. L'ADTT préconise d'utiliser le projet CFDT puis de prolonger à partir de la gare de St-Pierre en Tram pour desservir la mairie de st-Pierre, « la Rabatterie », voire de prolonger le tracés vers la Ville aux Dames (au Niveau du Leclerc, permettant un accès aux populations de Montlouis, Vouvray, Veretz,etc...). Véritable désengorgement de l'est de Tours.

Je suis revenu sur la faisabilité du projet CFDT, son coût, son gain d'espace, sa lisibilité, le consensus avec les politiques de la Métropole (sauf St-Pierres des Corps). J'ai rappelé que le projet CFDT ne s'oppose pas au projet d'une ligne 3 de Tram desservant St-Pierre, mais que le tracé sinueux de la ville de St-Pierre ne permet pas une desserte rapide entre les 2 gares de Tours et de St-Pierre. La différence de coût entre le projet CFDT (1 à 20 millions) et celui d'un Tram (env 20 millions du km).

Sur les lignes du quotidien, j'ai dénoncé l'annonce du rapport Spinetta qui pointe du doigt les « petites lignes » et la position du Gouvernement de laissé le soin aux régions de décider de l'avenir de ces lignes en l'absence d'un engagement financier de l'Etat. J'ai rappelé l'engagement du contrat de plan 2tat/Région, qui prévoit des travaux de maintenance et la modernisation de la ligne Tours/Loches. Ces travaux qui devaient être réalisés en 2017 ont été reportés à une échéance plus lointaine, ce qui fragilise l'avenir.

Cette ligne nécessite par ailleurs une augmentation significative du nombre de trains (2 Aller/retour) par jour entre Tours et Loches et un demi-parcours le midi entre Tours et Reignac.

L'accroissement de l'offre serait un signe d'attractivité sur un territoire au potentiel plus important selon les dernières études.

Autre point à l'ordre du Jour, proposition d'utiliser l'étoile ferroviaire de Tours, dans un premier temps une desserte jusqu'à « la Membrolle ».

En conclusion ; il paraît important que la CFDT (peut-être au travers de son CRTE) s'implique sur ces sujets et travaille en lien direct avec l'ADTT. Le travail de la CFDT est reconnu par cette assemblée.

Info de dernière Minute ; L'UD - CFDT a reçu une invitation du Vice-Président AUGIS en charge des transports à la Métropole de Tours pour aborder de nouveau le projet de la CFDT. La rencontre se déroulera le 7 juin.

Très cordialement

Pour la Délégation ; Guy SIONNEAU

et

Daniel BERNARD

- Mail : bernard.daniel.37@numericable.fr
- Tel :06.752.00.752
-
- **Notre projet à consulter en ligne sur notre blog**

Blog.navette-tours-saintpierre.fr

Ou sur notre page Facebook : CFDT-Crte navettes Tours st Pierre

